



Assemblée générale

Distr. générale
26 juillet 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session

Point 24 b) de l'ordre du jour provisoire*

Activités opérationnelles de développement : coopération Sud-Sud pour le développement

État de la coopération Sud-Sud

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, établi en réponse à la résolution 70/222 de l'Assemblée générale, évalue les mesures concrètes prises par le système des Nations Unies pour le développement pour améliorer son soutien aux initiatives de coopération Sud-Sud aux niveaux national, régional et mondial au cours de la période considérée (2015-2016). En outre, il met en évidence un certain nombre de mesures prises par le système des Nations Unies pour le développement en vue d'orienter l'application de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire vers la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le rapport présente en conclusion des recommandations concernant la marche à suivre pour l'avenir.

* A/71/150.



I. Contexte

1. La nécessité d'une coopération renforcée entre les pays en développement prend une nouvelle signification dans le paysage mondial du développement. En particulier, le rôle de la coopération Sud-Sud est souligné dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir résolution 70/1 de l'Assemblée générale), du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), du Programme d'Action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (voir la résolution 69/313 de l'Assemblée générale) et de l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

2. La communauté internationale a ainsi souligné, dans l'établissement des ordres du jour de 2015, qu'il importait de mettre en commun les enseignements et les pratiques novatrices du Sud pendant la mise en œuvre des principaux cadres mondiaux. Il est reconnu que les organismes des Nations Unies, lorsqu'ils sont dotés des méthodes éprouvées du Sud, peuvent jouer un rôle de catalyseur et favoriser les initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire à plus fort impact.

3. L'une des autres raisons motivant les appels en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud est la capacité d'adaptation des marchés émergents qui continuent d'apporter une contribution importante aux transformations socioéconomiques dans les pays en développement, en dépit de la volatilité de l'économie mondiale. En 2015, la Chine a renforcé son appui à la coopération Sud-Sud en annonçant la mise en place de deux fonds majeurs d'une valeur de 5,1 milliards de dollars pour aider les pays en développement à lutter contre les changements climatiques et mettre en œuvre le Programme 2030.¹ L'Inde a également annoncé le déblocage d'une ligne de crédit concessionnelle de 10 milliards de dollars en faveur de l'Afrique au cours des cinq prochaines années.²

4. De nombreuses autres initiatives témoignent de l'importance que prend de plus en plus la coopération Sud-Sud comme une dimension croissante de la coopération internationale en matière de développement. Les rencontres interrégionales au sommet, notamment le Sommet du Forum Inde-Afrique, le Forum sur la coopération sino-africaine, le Forum Chine-CELAC (Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes) et le Sommet Amérique du Sud-pays Arabes (ASPA), qui se sont tenues en 2015 pour mettre au point des stratégies et des programmes d'action, améliorer la coordination des politiques et lancer des initiatives conjointes, sont devenues essentielles pour renforcer les échanges, les investissements Sud-Sud et le développement des infrastructures, parmi de nombreux autres échanges concernés par la réalisation des objectifs de développement durable. Ces rencontres formelles se traduisent par des ressources et des plans d'action concrets consacrés au renforcement de la collaboration entre pays du Sud dans des domaines d'importance stratégique tels que la santé, l'agriculture et le développement des infrastructures.

¹ www.whitehouse.gov/the-Press-Office/2015/09/25/US-China-joint-Presidential-Statement-Climate-change, http://english.mofcom.gov.cn/article/zt_usvisit/news/201509/20150901125972.shtml.

² Rapport du Secrétaire général sur les tendances et progrès en matière de coopération internationale pour le développement (E/2016/65*).

5. La contribution de la coopération Sud-Sud au développement est également de plus en plus perçue dans l'émergence de banques de développement sous-régionales et régionales qui viennent compléter le financement du développement par les banques multilatérales de développement traditionnelles et les banques régionales de développement existantes. De même, les banques de développement nationales des pays du Sud qui opèrent à l'échelle mondiale et les banques multilatérales du Sud offrent également des possibilités considérables s'agissant de l'accélération du développement durable par le biais de la coopération Sud-Sud.

6. Certaines des nouvelles banques régionales telles que la Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure sont conçues pour exercer leurs activités dans et entre les régions. Un certain nombre de banques nationales du Sud sont également destinées à investir au niveau régional ou international, en vue de fournir des financements extérieurs dans le cadre de leurs opérations. En 2014, l'encours des prêts accordés par la Banque chinoise de développement, la Banque chinoise pour les exportations et les importations et la Banque nationale brésilienne de développement s'élevait à 1762 milliards de dollars, ce qui représente plus de cinq fois le montant des prêts de 328 milliards de dollars accordés par la Banque mondiale.³

7. Dans ce contexte, les organismes des Nations Unies ont poursuivi la tendance soulignée dans mes deux précédents rapports sur l'état de la coopération Sud-Sud en 2014 (A/69/153) et en 2015 (A/70/344). Comme demandé par les États membres, le présent rapport rend compte des mesures prises par le système des Nations Unies pour le développement afin de renforcer la cohérence et le soutien coordonné au profit de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, sur la base d'informations fournies par divers organismes des Nations Unies et les recherches effectuées par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

II. État de l'appui du Système des Nations Unies pour le développement à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

8. Compte tenu des résultats des processus de transformation que le monde a connus au cours de l'exercice biennal, les approches de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire continuent à être de plus en plus intégrées dans les cadres politiques et les stratégies des organismes des Nations Unies pour accroître leur appui en matière de programmes et d'opérations, aux niveaux national, régional et mondial, en vue de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Grâce au travail des équipes de pays des Nations Unies, la période considérée a également été marquée par une meilleure prise en de l'intégration sud-sud et de la coopération triangulaire dans les cadres de développement des Nations Unies.⁴

³ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Rapport sur le commerce et le développement, 2015. Disponible à http://unctad.org/en/publicationsLibrary/dictab20131_en.pdf.

⁴ www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/qcpr/dialogue-briefing-proposals-undoco-director.pdf.

A. Intégration de la coopération Sud-Sud dans les cadres politiques et les stratégies

9. Plusieurs fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, qui ont intégré la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans leurs plans stratégiques pour 2014-2017, ont opéré une transition vers l'élaboration de nouveaux cadres politiques et de nouvelles stratégies et directives opérationnelles en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Certains ont revu leurs stratégies et les outils à leur disposition, en les alignant sur le Programme 2030 de manière à intégrer les approches Sud-Sud dans leurs politiques et leurs activités programmatiques. Plusieurs exemples sont donnés dans les paragraphes qui suivent à titre d'illustration.

10. La coopération Sud-Sud est prise en compte par le plan stratégique du Programme alimentaire mondial (PAM) pour 2014-2017, comme un moyen de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre de l'initiative Défi Faim zéro. Ayant adopté une politique sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en 2015, le PAM a pris des mesures pour intensifier sa collaboration avec les pays en développement dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 2. Afin de continuer à appuyer la mise en œuvre de cette politique, le PAM achève l'élaboration d'un vade-mecum sur l'intégration des différentes méthodes de coopération Sud-Sud et triangulaire dans ses activités ayant trait aux programmes aux niveaux national et régional.

11. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), dans son plan stratégique pour 2014-2017, reconnaît la coopération Sud-Sud comme un « des domaines particuliers du travail en amont » et comme un moyen essentiel dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. La création d'une unité interne et d'un projet connexe consacrés à la promotion de la coopération Sud-Sud a donné un nouvel élan à ces efforts. Le FNUAP élabore actuellement son nouveau programme d'activités pour la coopération Sud-Sud aux fins de contribuer à la mise en œuvre du Programme d'Action de la Conférence et du Programme 2030.

12. La coopération Sud-Sud est désormais pleinement intégrée dans le cadre stratégique, le plan à moyen terme, le Programme de travail et le budget pour 2014-2017 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Depuis le lancement en 2013 de sa stratégie institutionnelle pour la coopération Sud-Sud, la FAO a élargi sa conception et son champ d'application de la coopération Sud-Sud, notamment par l'adoption d'un plus large éventail de méthodes et le renforcement des partenariats à l'appui de ses objectifs stratégiques et des initiatives régionales. Ses unités consacrées à la coopération Sud-Sud aux niveaux mondial et régional prêtent leurs concours au lancement, à la mise en œuvre et à l'appui d'initiatives Sud-Sud. La coopération Sud-Sud est activement encouragée au niveau des pays comme un élément clef de la réalisation des priorités énoncées dans les cadres de programmation de pays, et un nouveau guide de consultation rapide sur la coopération Sud-Sud, parallèlement à d'autres outils, a été élaboré pour appuyer ces efforts.

13. Ayant accordé dans son Plan stratégique pour 2014-2017 un rang de priorité élevé à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a élaboré sa première stratégie

institutionnelle visant à élargir le champ de ses activités d'appui à la coopération Sud-Sud et à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Cette stratégie met en évidence le rôle des capacités nationales et de l'accès universel au savoir en tant que multiplicateurs de développement dans la mise en œuvre du Programme 2030. La stratégie institutionnelle a fait l'objet de consultations approfondies avec les États membres, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et de nombreuses parties prenante et elle servira de document évolutif destiné à guider le Programme de manière à renforcer encore son appui à la coopération Sud-Sud par le biais de ses activités opérationnelles aux niveaux mondial, régional et national.

14. L'Organisation internationale du travail (OIT) a intégré la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans son programme et son budget pour 2016-2017, qui prévoient l'établissement de réseaux Sud-Sud, l'apprentissage mutuel, la coopération interrégionale et les partenariats comme éléments clés pour mettre en œuvre sa stratégie de développement. En outre, la coopération Sud-Sud se reflète dans son Programme-phare mondial « Mettre en place des socles de protection sociale pour tous ».

15. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le programme des Volontaires des Nations Unies ont également accordé un rang de priorité élevé à la coopération Sud-Sud dans leurs plans stratégiques et leurs cadres politiques. Dans sa stratégie à moyen terme pour 2014-2017, le PNUE a conscience des possibilités qu'apporteraient le renforcement des partenariats et l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité de ses activités dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Guidés par leur cadre stratégique, leur stratégie en faveur du volontariat des jeunes et leur stratégie de partenariat pour 2014-2017, les Volontaires des Nations Unies ont continué de mobiliser de nombreux professionnels spécialisés des pays de programme afin de fournir des activités de développement très diverses dans d'autres pays de programmes.

16. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a revu le plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire de manière à aligner ces directives sur le Programme 2030. Cela facilitera le renforcement ou la révision des directives et stratégies actuelles de coopération Sud-Sud en vue d'orienter les initiatives de coopération Sud-Sud vers la mise en œuvre du Programme 2030.

B. Mesures prises par les organismes des Nations Unies pour renforcer l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire

17. Au cours de la période 2015-2016, plusieurs organismes, fonds et programmes des Nations Unies sont devenus des centres de transmission des connaissances Sud-Sud et ont continué à mettre en œuvre des programmes et des initiatives de coopération Sud-Sud axés sur le renforcement des capacités. Les domaines suivants ont reçu un appui croissant : concertation et élaboration de politiques, recherche et analyse, renforcement des capacités, création de réseaux de connaissances et de centres d'excellence du Sud, échange régulier de données et d'informations, financement et partenariats, et suivi, évaluation et établissement de rapports.

Concertation et élaboration de politiques

18. La période considérée s'est distinguée par le nombre d'instances organisées à l'intention ministres et autres décideurs principaux en matière de coopération Sud-Sud. Ces instances ont abordé l'application de la coopération Sud-Sud à la mise en œuvre du Programme 2030 dans des domaines clefs, notamment l'amélioration de l'agriculture et des systèmes alimentaires, l'environnement et les changements climatiques, la population, la santé, la sécurité énergétique et les villes intelligentes.

19. Au cours de la période considérée, la FAO a organisé ou appuyé un certain nombre de forums et manifestations de haut niveau pour faciliter la concertation et promouvoir le consensus en ce qui concerne l'élimination de la faim et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. On peut citer en particulier un symposium portant sur le thème « Le développement rural intégré : renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes par le biais du travail et l'entrepreneuriat », qui s'est tenu en février 2016 à Bruxelles. Ce symposium a été organisé conjointement par le Secrétariat des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP), la FAO et l'Organisation internationale de la Francophonie, avec l'appui du Secrétariat du Commonwealth et de la Communauté des pays de langue portugaise. Des représentants des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et d'autres acteurs ont partagé leurs expériences et élaboré un plan d'action sur la manière dont la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent être mobilisées pour promouvoir les priorités stratégiques des pays ACP en ce qui concerne l'utilisation de systèmes alimentaires durables par les femmes et les jeunes dans le secteur de l'agriculture et en milieu rural. En outre, à la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenue à Mexico en mars 2016, les participants, parmi lesquels se trouvaient des ministres et d'autres hauts responsables gouvernementaux, ont convenu d'inscrire la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire comme moyen efficace de mise en œuvre du Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim 2025.

20. Le PNUE place la coopération Sud-Sud au cœur des débats politiques régionaux et mondiaux sur les questions liées à l'environnement et aux changements climatiques. En mai 2016, le PNUE a organisé une manifestation sur le thème « Achieving the 2030 Agenda for Sustainable Development through innovative South-South cooperation » (Mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 grâce à des initiatives innovantes de coopération Sud-Sud), qui a contribué à faire mieux comprendre la manière dont les partenariats novateurs Sud-Sud sur les questions environnementales pourraient être mis à profit pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030. Une autre manifestation, co-organisée avec la Commission nationale chinoise pour la réforme et le développement en novembre 2015, a réuni plus de 150 représentants de pays en développement, d'organisations internationales et d'institutions financières pour échanger leurs expériences pratiques et étudier la manière dont la coopération Sud-Sud peut être appliquée dans les domaines de l'énergie, de la résilience face aux changements climatiques, des villes intelligentes et des mégadonnées. Les participants à une autre réunion de haut niveau appuyée par le PNUE ont identifié les domaines prioritaires et débattu des moyens pratiques par lesquels la coopération Sud-Sud pourraient être intégrées dans les initiatives et mécanismes visant à atténuer les effets des changements climatiques.

21. Les forums de haut niveau organisés par le FNUAP ont contribué à la promotion de la concertation Sud-Sud dans les domaines de la population et du développement aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Le Dialogue stratégique au niveau ministériel organisé en mars 2016 avec les Partenaires dans le domaine de la population et du développement et le Gouvernement chinois a abouti à l'adoption de l'Appel à l'action de Beijing, par lequel des engagements ont été pris pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans les domaines de la population et du développement au cours des cinq prochaines années. L'Appel à l'action a recommandé la création d'un Forum international sur la coopération Sud-Sud en matière de population et de développement qui serait logé dans les locaux du secrétariat des Partenaires dans le domaine de la population et du développement, et d'un Comité de coordination pour la coopération Sud-Sud en matière de population et de développement, dont le secrétariat sera accueilli par le FNUAP, pour définir et coordonner l'appui à des programmes concrets de coopération Sud-Sud répondant prioritairement aux besoins des pays, notamment l'adéquation entre les besoins et les offres de coopération Sud-Sud.

22. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a organisé ou appuyé plusieurs manifestations de haut niveau consacrées au partage de connaissances dans les domaines de la santé et du développement. Un atelier régional organisé en mars 2015 par son Bureau régional des Amériques, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), a réuni des représentants des ministères de la santé, d'organisations internationales et d'entités sous-régionales pour débattre de différents moyens concrets de renforcer la coopération dans la région aux fins du développement sanitaire. Lors de l'atelier, les formes existantes de coopération technique entre les pays ont été revues dans le but d'améliorer les méthodes utilisées pour faciliter les échanges de données d'expérience et de renforcer la participation à des secteurs non sanitaires. En avril 2015, l'OMS a appuyé la onzième Réunion des ministres de la santé des pays océaniques, un forum pour l'échange d'informations entre les petits États insulaires en développement de la région du Pacifique occidental, qui a réuni 19 pays insulaires de la région. Également en 2015, les bureaux régionaux de l'OMS pour le Pacifique occidental et pour l'Afrique ont appuyé le deuxième Forum ministériel sino-africain sur le développement du secteur de la santé organisé sur le thème « Promouvoir la disponibilité des services de santé en Afrique et améliorer la coopération au niveau de la santé publique entre la Chine et l'Afrique dans l'ère post-Ebola ». Ce Forum a réuni des Ministres africains de la santé ainsi que des représentants du Gouvernement chinois et d'organisations internationales pour débattre de l'avenir de la coopération sino-africaine dans les domaines de la santé et du développement.

23. En 2015, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) a appuyé le forum Investir en Afrique, une plate-forme mondiale pour la coopération multilatérale et la promotion des investissements responsables et accélérés et des partenariats d'investissement dans des pays d'Afrique, provenant de Chine, d'Afrique et d'ailleurs, en particulier dans le secteur des industries légères.

24. Le PNUD a appuyé les pays en développement à mieux faire entendre leur voix dans les négociations sur les objectifs de développement durable et plusieurs concertations Sud-Sud de haut niveau en prélude à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue en juillet 2015 à Addis-Abeba et au sommet des Nations Unies organisé en septembre 2015 pour l'adoption du Programme 2030. Il a également appuyé le Gouvernement indien dans

l'organisation, en mars 2016, de la Conférence mondiale sur la coopération Sud-Sud, dans le cadre de laquelle ont été étudiées des questions telles que la coopération Sud-Sud et l'économie mondiale, l'architecture institutionnelle pour la coopération Sud-Sud, la croissance et l'intégration régionales et le rôle des groupes de réflexion du Sud. Le PNUD a également organisé la première réunion de consultation sur la coopération Sud-Sud en Afrique dans le cadre des objectifs de développement durable. La promotion de la concertation sur le suivi et l'évaluation et de la participation inclusive des organisations de la société civile et du secteur privé dans la coopération Sud-Sud figurent parmi les résultats importants de cette réunion. Les points de discussion soulignés en ce qui concerne ces sujets seront institutionnalisés et promus par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique à travers l'Union africaine.

25. Il est donc impératif que les plans d'action résultant du nombre croissant de concertations sur la coopération Sud-Sud soient efficacement mis en œuvre par les États membres, avec l'appui du système des Nations Unies, le cas échéant.

Recherche et analyse

26. Les résultats des travaux de recherche et des travaux analytiques des organismes des Nations Unies contribuent pour beaucoup à la concertation et à l'élaboration de politiques concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans des domaines stratégiques relatifs au développement durable. Seuls quelques exemples sont présentés ci-après pour illustrer les travaux du système des Nations Unies dans ce domaine.

27. Les rapports analytiques périodiques de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ont servi de guide principal aux décideurs des pays en développement, en particulier en ce qui concerne les questions régionales et thématiques Sud-Sud relatives au commerce, à la finance et à l'investissement. Par exemple, dans le numéro de 2013 de sa publication phare *Rapport sur le commerce et le développement*,⁵ la CNUCED a mis en évidence le rôle de catalyseur que les nouvelles banques multilatérales du Sud pourraient jouer en modifiant les conditions et les méthodes des institutions multilatérales de financement existantes, et a souligné la nécessité d'inclure ces banques dans un réseau d'autres banques de développement nationales, régionales et multilatérales et de créer des synergies et des complémentarités entre elles de manière à améliorer l'offre de financement à long terme du développement. Le *Rapport 2015 sur les pays les moins avancés*⁶ a quant à lui insisté sur le fait que la transformation des économies rurales est l'un des principaux facteurs de l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, et a souligné le rôle que pourrait jouer la coopération Sud-Sud dans ces efforts. Un autre rapport de 2015 a étudié le lien entre les échanges Sud-Sud et les chaînes de valeur mondiales et a présenté aux dirigeants politiques des solutions à ces questions.⁷

28. Au cours de l'exercice biennal, l'OIT a produit plus de 15 rapports et publications sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire portant sur un grand nombre de sujets ayant trait au travail des enfants, à la protection sociale et à d'autres domaines. Dans le cadre de ses travaux analytiques, ses travaux de

⁵ http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tdr2015_en.pdf.

⁶ http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ldc2015_en.pdf.

⁷ http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/gdsecidc2015d1_en.pdf.

recherche et ses publications, l'OIT s'emploie à façonner les politiques, notamment à travers la sensibilisation au rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la promotion du programme pour un travail décent en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. À cet égard, sa publication 2015 intitulée « Triangular Cooperation and Decent Work: Good Practices » (La coopération triangulaire et le travail décent : les bonnes pratiques) vise à clarifier le concept et les définitions de la coopération triangulaire et fournit des exemples de bonnes pratiques de coopération triangulaire. Dans le cadre de la série de notes sur les pays « Social Protection in Action: Building Social Protection Floors » (La protection sociale en action : bâtir des socles de protection sociale), 24 fiches de pays ont été publiées en 2015-2016 pour promouvoir l'échange de connaissances et mettre en évidence les bonnes pratiques du Sud.

29. En 2015, le Centre d'excellence du PAM contre la faim au Brésil a produit une série de trois études sur l'alimentation et les politiques sociales, en mettant l'accent sur l'achat par les pouvoirs publics de produits alimentaires au Brésil et son impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les petites exploitations agricoles. Le Centre appuie également l'Union africaine dans la réalisation d'une étude initiale exhaustive sur la pertinence et l'impact des programmes d'alimentation scolaire dans les pays africains en tant que stratégie continentale.

30. Les activités de recherche de nombreuses autres institutions spécialisées comme l'OMS et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sont incorporées à leurs réseaux de partenariats. L'OMS continue de travailler à travers son réseau d'institutions coopérantes afin d'assurer le suivi et de partager des informations sur la santé. L'OPS a signé un mémorandum d'accord avec le Secrétariat général ibéro-américain pour faciliter l'échange d'expériences et de données, ainsi que l'évaluation et l'établissement de rapports en ce qui concerne la coopération Sud-Sud. Un programme de travail a été élaboré et un document intitulé « Données sur la coopération Sud-Sud en matière de santé en Amérique latine » sera présenté à la Conférence ibéro-américaine des ministres de la santé qui se tiendra en septembre 2016. L'UNESCO a continué de renforcer les capacités directives, techniques et de recherche des pays en développement par le biais de ses centres d'excellence, de ses réseaux professionnalisés (le Réseau du système des écoles associées, le Programme de l'Homme et la biosphère et le Programme hydrologique international), du Programme chaires UNESCO et du Centre International de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

31. Le soutien qu'apporte le PNUE à la Mongolie et à d'autres pays d'Asie centrale, dans le cadre d'un projet de coopération Sud-Sud, pour renforcer leurs capacités de recherche en matière d'investissement dans l'économie verte et dans le secteur de l'eau est un modèle digne d'être repris. Dans le cadre de ce projet, le PNUE a apporté son appui à des chercheurs d'Asie centrale et de Mongolie afin de participer à un programme de bourses de six semaines à l'Université de Beijing, et il a contribué à un rapport exploratoire sur l'économie verte en Asie centrale qui sera publié en 2016.

32. En 2015, le programme des Volontaires des Nations Unies a publié le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2015 : transformer la gouvernance.⁸ Ce

⁸ <http://www.volunteeractioncounts.org/SWVR2015-frame/21337%20-%20SWVR%20report%20-%20ENGLISH%20-%20web%201.pdf>.

rapport montre comment les volontaires, officiels ou non, créent des alliances horizontales par-delà les frontières et des alliances verticales allant de l'échelon local au niveau mondial pour promouvoir la représentation et la participation en ce qui concerne la bonne gouvernance et le développement durable.

33. En 2015, le PNUD a apporté son concours à des réseaux de réflexion du Sud comme le Réseau de groupes de réflexion du Sud et Southern Voice pour produire des analyses factuelles et élaborer des cadres d'action en vue de déterminer l'orientation des concertations sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Des études de cas seront distribuées lors des différentes concertations tout au long de 2016. Le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud soutiennent la création de la Coalition mondiale des réseaux de réflexion pour la coopération Sud-Sud pour faire entendre la voix et transmettre les connaissances de divers réseaux auxquels participent plus de 100 groupes de réflexion à ce jour, et ce dans le but de faciliter leurs efforts communs visant à orienter les concertations sur l'action à mener à l'échelle mondiale et l'établissement de programmes de coopération Sud-Sud en ce qui concerne les objectifs de développement durable.

34. A mesure que les travaux de recherche et d'analyse sur la coopération Sud-Sud augmentent, il faudra améliorer la coordination de ces efforts pour en optimiser les avantages.

Renforcement des capacités

35. En réponse à l'examen quadriennal complet et aux résolutions de l'Assemblée générale qui appelaient au renforcement de l'appui aux capacités nationales, les organismes des Nations Unies ont mis en œuvre des programmes et des initiatives de coopération Sud-Sud visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des pays en développement pour mettre en œuvre des stratégies et plans nationaux. L'appui a pris diverses formes, telles que l'organisation d'ateliers de formation et d'échanges scientifiques et techniques sous la direction des centres d'excellence.

36. La FAO a continué de renforcer les capacités des pays en développement dans le cadre d'activités diverses, dont la promotion des échanges de connaissances et de technologies, la promotion de la gestion des connaissances et des réseaux et la mobilisation de vastes partenariats et ressources pour les initiatives de coopération Sud-Sud. À ce jour, ses principaux partenaires dans les programmes de renforcement des capacités Sud-Sud sont le Brésil et la Chine. Le Maroc, le Mexique et la République bolivarienne du Venezuela sont ses nouveaux partenaires Sud-Sud et le Japon et la République de Corée en sont les nouveaux pour la coopération triangulaire. Plus de 80 pays du Sud ont bénéficié de programmes de renforcement des capacités Sud-Sud dans des domaines tels que la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'intensification et la diversification des cultures. Grâce notamment à l'actuel fonds d'affectation spéciale FAO-Chine, un total de 287 techniciens et experts chinois ont été déployés dans neuf pays d'Afrique et les capacités ont ainsi été renforcées par le partage de connaissances et le transfert de technologies dans divers domaines tels que la technologie du riz hybride, les politiques de pêche et les technologies de production d'aliments aquacoles, les plateformes pour l'agriculture tropicale et les énergies renouvelables en milieu rural.

37. Le PNUE a organisé plusieurs réunions d'experts et ateliers de formation au renforcement des capacités portant sur des questions liées à l'environnement. En 2015, un atelier de formation et d'échange Sud-Sud a été organisé en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et l'Université de Tongji (Chine). L'atelier a rassemblé des maires et des chefs de département venus de seize villes d'Afrique ainsi que leurs homologues chinois pour échanger leurs expériences sur une économie plus respectueuse de l'environnement. Une autre séance de formation sur le renforcement des capacités et l'échange d'expériences a été organisée à l'intention des centres de liaison du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables en Asie occidentale et dans la région Asie-Pacifique, en mettant l'accent sur la construction de bâtiments durables. Également en 2015, une réunion d'experts Afrique-Asie a été organisée afin de faciliter l'échange d'expériences entre experts d'Afrique, de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de Chine sur l'utilisation de certains outils d'application des lois et leur application dans les pays concernés, avec pour impact le renforcement de l'application des lois environnementales.

38. L'OMS a formé un partenariat avec les principaux établissements de santé en Amérique latine pour élaborer des programmes de coopération Sud-Sud visant à renforcer les capacités nationales dans la région aux fins de mettre en œuvre des plans et stratégies nationaux en matière de santé. La collaboration fructueuse avec le Centre des relations internationales de la santé (CRIS) de la Fondation Oswaldo Cruz (Fiocruz), un groupe de réflexion ayant pour mission l'amélioration de la santé publique au Brésil par le biais de diverses activités transversales telles que la recherche et le développement, la production de vaccins et de médicaments, la formation des ressources humaines, l'information et la communication en matière de santé et la mise en œuvre de programmes sociaux en est l'un des exemples. En novembre 2015, un programme de coopération Sud-Sud a été lancé en collaboration avec CRIS/Fiocruz pour renforcer les capacités des Ministères de la santé de la région dans l'élaboration de politiques et le développement de stratégies nationales en matière de santé. La première d'une série de séances de renforcement des capacités a été organisée en octobre 2015 à l'intention des décideurs dans les domaines de la coopération Sud-Sud, de la diplomatie sanitaire mondiale, de la gouvernance de l'action sanitaire mondiale et de la mobilisation des ressources.

39. L'UNESCO s'emploie également à renforcer les capacités des pays en développement à travers le Programme de coopération Malaisie-UNESCO (MUCP). Depuis sa mise en place en 2013, le Programme de coopération Malaisie-UNESCO s'est développé en un éventail de projets s'élevant à 5,7 millions de dollars, essentiellement au profit des pays d'Asie, du Pacifique et d'Afrique. Il s'appuie sur l'expertise des centres de catégorie 2 malaisiens créés sous les auspices de l'UNESCO, notamment le Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation (ISTIC) et le Regional Humid Tropics Hydrology and Water Resources Centre for South-East Asia and the Pacific. Les projets du Programme de coopération Malaisie-UNESCO concernent notamment l'éducation au service du développement durable dans les pays insulaires du Pacifique, le renforcement des capacités des États riverains de l'océan Indien dans la préparation aux tsunamis et d'intervention en cas de tsunamis, la réforme des systèmes d'enseignement pour répondre aux exigences du XXI^e siècle, la transposition à plus grande échelle de la gestion communautaire de la sécurité de l'approvisionnement en eau dans les sites du patrimoine mondial et le renforcement

des programmes de science, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques pour les filles en Afrique, en Asie et dans la région du Pacifique.

40. Au PNUD, l'action menée dans le domaine du renforcement des capacités a porté principalement sur le renforcement des capacités nationales à planifier, gérer et suivre la coopération Sud-Sud et à utiliser cette coopération pour stimuler les progrès en matière de développement. Le PNUD a également aidé des partenaires du Sud à s'attaquer aux politiques, aux lois et aux réglementations qui entravent leur participation à la coopération Sud-Sud. Par exemple, il aide le Brésil à renforcer sa gestion de la connaissance des mécanismes Sud-Sud, ce qui permet de mieux s'adapter au contexte local dans les pays partenaires. Le PNUD a aidé l'Agence mexicaine de la coopération internationale pour le développement et l'Agence turque de coopération et de développement international à consolider leurs expériences et à renforcer leurs capacités institutionnelles en tant que fournisseurs de coopération Sud-Sud. En Indonésie, il a appuyé la création d'un mécanisme national de coordination pour la coopération Sud-Sud et a joué un rôle central dans le renforcement de l'institution nationale responsable au sein du Ministère de la planification du développement national de la gestion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Avec l'appui du PNUD, l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement a été créée pour soutenir les pays africains et autres pays en développement dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de coopération Sud-Sud dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de la santé, des technologies de l'information et des télécommunications et du transport. En Iraq, le PNUD a aidé le Gouvernement à mettre en place une unité de coopération Sud-Sud au sein de la Commission consultative auprès du Premier Ministre.

41. Le renforcement des capacités en vue de la formulation de politiques nationales en matière de commerce, d'investissement et de financement est au cœur de l'action de la CNUCED. L'appui dans ce domaine est assuré par l'organisation de réunions d'experts de haut niveau, d'ateliers de formation et de séminaires. Le séminaire de Wuhan, une initiative du Gouvernement chinois à laquelle la CNUCED prête son concours, est consacré au renforcement des capacités institutionnelles et de la capacité de prise de décision en Afrique par l'échange de pratiques exemplaires et de politiques de développement efficaces pour les pays africains.

42. Par l'intermédiaire de ses bureaux extérieurs, le FNUAP appuie une centaine d'initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire qui visent notamment à renforcer les capacités nationales dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques relatives aux questions démographiques et de santé procréative. Par le biais de ses programmes, le FNUAP aide les gouvernements à recenser les capacités et les besoins au niveau national et transmet les connaissances dans le but de renforcer les capacités nationales à mettre en œuvre des politiques efficaces en matière de population, d'égalité entre les sexes, de santé procréative et d'autres questions connexes.

Création de réseaux de connaissances et de centres d'excellence du Sud

43. Une caractéristique essentielle des efforts susmentionnés de renforcement des capacités institutionnelles déployés par les organismes des Nations Unies est le soutien à la création et au renforcement de réseaux et de centres d'excellence du Sud, qui s'est poursuivi au cours de la période considérée.

44. Le Centre d'excellence contre la faim, établi par le PAM au Brésil, continue de fournir des services consultatifs techniques et de politique générale de grande qualité à des pays en développement afin de les aider à renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles à formuler, exécuter et gérer des programmes d'alimentation scolaire. À ce jour en 2016, le Centre a appuyé plus de 35 pays en développement dans la conception et la mise en œuvre de leurs stratégies et programmes nationaux d'alimentation scolaire. Fort de ce succès, le PAM élargit ses partenariats avec d'autres pays en développement qui ont une riche expérience de l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Le 2 mars 2016, un mémorandum d'accord a été signé entre le PAM et le Gouvernement chinois en vue de lancer le nouveau bureau du PAM en Chine, qui servira de Centre d'excellence pour la transformation rurale. Une lettre d'intention a également été signée avec le Gouvernement indien, en janvier 2016, afin d'explorer la possibilité de créer un centre d'excellence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Inde.

45. Le PNUD, par l'intermédiaire de ses centres thématiques d'excellence, notamment au Brésil, à Singapour et en Turquie, a continué à effectuer des recherches transversales, de chercher des solutions, de préparer des notes de réflexion et de soutenir la diffusion des connaissances et les réseaux, tout en accompagnant les forums de débat et de concertation. Le PNUD aide le Centre régional pour la fonction publique d'Astana (Kazakhstan) à promouvoir l'échange de connaissances produites au niveau mondial et le partage Sud-Sud de données d'expérience sur les systèmes de fonction publique efficace, plus de 34 pays et cinq organismes internationaux y participent à ce jour. En 2015, le PNUD et le Gouvernement d'Aruba ont inauguré le Centre d'excellence pour le développement durable des petits États insulaires en développement, dont la mission est de renforcer l'innovation et la résilience dans ces États et de promouvoir la coopération Sud-Sud sur des questions liées notamment aux énergies renouvelables, à la résilience face aux changements climatiques, à l'eau, au tourisme, à l'environnement et à la santé publique. Également en 2015, un mémorandum d'accord a été signé entre le PNUD et le Centre de recherche sur le développement du Conseil des affaires d'État chinois en vue d'entreprendre diverses initiatives stratégiques, notamment des travaux de recherche sur les questions de développement durable, la réduction de la pauvreté et la croissance verte, tout en renforçant la coopération Sud-Sud et la coopération mondiale de la Chine. Le PNUD a également fourni une assistance technique au Gouvernement chinois pour l'aider à mettre en place le Centre pour les connaissances internationales sur le développement. Le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ont appuyé la création du Consortium mondial pour la recherche sur la transformation structurelle de l'économie, 31 établissements ayant rejoint le réseau pour promouvoir la transformation structurelle économique par le biais de la coopération Sud-Sud. Dans la région des États arabes, le PNUD appuie plusieurs initiatives axées sur l'échange de connaissances et le renforcement des capacités. Par exemple, à Bahreïn, il est le fondateur du Réseau de recherche en administration publique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENAPAR), un réseau de professionnels et d'organismes de la région ayant un intérêt dans la recherche sur l'administration publique.

46. Au cours des deux dernières années, la FAO s'est plus particulièrement attachée au renforcement des centres du savoir du Sud. Ainsi, cinq établissements de recherche et de formation chinois ont été agréés et désignés comme centres de référence de la FAO en mai 2014 : l'Institut de recherche sur le biogaz du Ministère

chinois de l'agriculture, l'Académie chinoise des sciences agricoles tropicales, le Centre de coopération économique étrangère, le Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche et le Centre de recherche sur le riz hybride de la province du Hunan. Un accord de partenariat avec l'Académie chinoise des sciences agricoles a également été signé en novembre 2015. D'autres accords Sud-Sud ont été signés avec des institutions au Brésil (Société brésilienne de recherche agricole) et au Costa Rica (Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur).

47. Des Discussions sont en cours avec le Brésil pour que le Centre international de politiques pour une croissance inclusive, situé à Brasília, s'associe au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en tant que partenaire stratégique des initiatives visant à renforcer la capacité de recherche et d'analyse du Bureau.

48. En outre, les commissions régionales des Nations Unies apportent également un appui à des centres d'excellence pour l'échange de connaissances. Le Centre international d'excellence pour les partenariats public-privé de la Commission économique pour l'Europe (CEE) est un excellent exemple de l'appui apporté pour réduire les délais, les coûts et les insuffisances qui entravent le développement et la mise en œuvre des partenariats public-privé. Le Centre s'occupe de la promotion des meilleures pratiques et normes internationales en matière de partenariats public-privé et aide les gouvernements nationaux à dispenser une formation aux fonctionnaires et autres parties prenantes. Le Conseil consultatif sur les partenariats public-privé appuie les gouvernements dans la mise en œuvre de partenariats public-privé par le biais de consultations nationales et régionales de haut niveau. Un certain nombre de centres spécialisés sont en train d'être mis en place pour aider les pays à adapter les normes en matière de partenariats public-privé à la situation locale et à développer une série réussie de projets de partenariats public-privé.

49. Une plus grande mise en réseau et une plus grande participation des réseaux de centres d'excellence du Sud aux délibérations thématiques du Comité de haut niveau pourraient contribuer à l'essor de la coopération Sud-Sud et permettre la mise en œuvre du Programme 2030.

Échange de données et d'informations

50. Au cours de l'exercice biennal 2015-2016, les organismes, programmes et fonds des Nations Unies ont continué de mener des activités de collecte de données et de diffusion d'informations sur la coopération Sud-Sud et relevant de leurs domaines de compétence respectifs, par le biais de réseaux, de plateformes virtuelles de la connaissance, de portails web et d'autres outils créés à cet effet.

51. Les initiatives de coopération Sud-Sud appuyées et mises en œuvre par la FAO font régulièrement l'objet de suivi et les données ainsi recueillies sont présentées sur une carte interactive sur son site Web. En 2015, la FAO a lancé le Portail de la coopération Sud-Sud, une plateforme en ligne qui met en vedette des institutions et des experts du Sud dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. Des informations importantes sur les compétences d'une institution, ses programmes d'activités Sud-Sud, son coordonnateur national et une liste d'experts fournis à la FAO par le gouvernement national sont accessibles par le biais de cette plateforme. Le portail est destiné à promouvoir la participation directe, ou indirecte par l'intermédiaire de la FAO, aux activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire entre pays et institutions. Les bonnes pratiques et les

expériences réussies de coopération Sud-Sud appuyée par la FAO sont également diffusées par le biais d'autres sources en ligne, notamment le « Guide de consultation rapide sur la coopération Sud-Sud » publié par la FAO.

52. Le Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable créé par le PNUD a mis en place des mécanismes pour l'échange de connaissances sur un grand nombre de questions de développement. Une bibliothèque en ligne de bonnes pratiques et d'enseignements tirés se rapportant aux Objectifs du Millénaire pour le développement, y compris ceux qui ont trait à la coopération Sud-Sud, a été créée à l'intention du système des Nations Unies. Ce Fonds encourage également l'échange de connaissances et d'expériences entre pairs en matière de développement entre les pays du programme.

53. L'OIT a créé des plateformes virtuelles pour recueillir et diffuser des informations sur les questions relatives au programme pour un travail décent. La Plateforme Protection sociale regroupe des experts du Nord et du Sud pour partager leurs expériences en matière de protection sociale et faciliter la diffusion régulière d'articles et de publications spécialisés sur le sujet. Pour faciliter l'organisation de l'événement d'apprentissage et de mise en réseau consacré à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire sur le plan interrégional qui se tiendra en septembre 2016, l'OIT a créé une académie virtuelle sur la coopération Sud-Sud. Cette plateforme facilitera le réseautage et la collaboration entre responsables politiques, praticiens, chercheurs et autres partenaires du monde entier sur des questions de coopération Sud-Sud et triangulaire ayant notamment trait au travail des enfants, à la création d'emplois, aux changements climatiques et aux emplois verts, à la coopération entre les villes et à l'économie sociale et solidaire.

54. Grâce à sa plateforme d'apprentissage virtuel, le Réseau de formation sanitaire pour le Pacifique, le Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental vise à améliorer la qualité et les normes des professionnels de la santé de la région en leur offrant des cours en ligne gratuits et pratiques. Depuis sa création, ce Réseau dispense des cours de formation professionnelle continue en ligne, équitable, évolutive et adaptée aux professionnels de la santé des pays du Pacifique. Dans un effort semblable, le Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est a organisé, en 2015, une consultation régionale sur la coopération Sud-Sud et triangulaire pour lancer des initiatives, y compris la création d'un portail Web de connaissances en vue de renforcer les réseaux et de fournir des informations actualisées aux professionnels de la santé des pays de la région.

55. Le PNUE a mis en place un réseau de praticiens consacré à la coopération Sud-Sud afin de réunir des personnes-ressources pertinentes pour élaborer des définitions communes et faciliter les bonnes pratiques environnementales. Grâce à la création d'un réseau de partage de connaissances, il a aidé 20 pays (16 en Afrique, 2 en Europe et 2 en Asie centrale) à échanger leurs expériences du processus de ratification, à adopter un plan de travail commun pour 2015-2016 et à partager les expériences de mise en œuvre du Protocole de Nagoya.

Financement et partenariats

56. Des ressources financières suffisantes et durables sont essentiels pour s'engager dans des initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire fructueuse et mutuellement avantageuse. Si tous les organismes des Nations Unies n'ont pas un budget de programmation fixe pour la coopération Sud-Sud, nombreux sont ceux

qui ont mis en place divers mécanismes de financement dans le cadre desquels la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire est prise en charge.

57. Le PNUE a formé des partenariats avec des pays du Sud fournisseurs de coopération Sud-Sud, tels que le Brésil et la Chine, pour assurer le financement de divers projets de coopération Sud-Sud et triangulaire liés à l'environnement. Par exemple, à travers le Fonds d'affectation spéciale PNUE-Chine de 6 millions de dollars, divers projets Sud-Sud de renforcement des capacités ont été mis en œuvre au cours des trois dernières années. Par le biais du Fonds d'affectation spéciale Brésil pour la coopération Sud-Sud, 5,2 millions de dollars ont été obtenus pour appuyer divers projets de coopération Sud-Sud à travers les sous-programmes du PNUE.

58. Au sein du Fonds international de développement agricole (FIDA), la plupart des activités Sud-Sud sont financées principalement par les ressources au titre des programmes de pays, des projets et des activités subventionnées. Par exemple, en 2015, une subvention de 3,5 millions de dollars a été accordée à un organisme à but non lucratif pour identifier, répertorier et mettre en commun les initiatives novatrices et efficaces concernant l'aménagement rural, lancées avec des pays d'Amérique latine, d'Afrique de l'Ouest et centrale et d'Afrique de l'Est et australe. Un montant supplémentaire de 300 000 dollars a été alloué par son Unité de coopération Sud-Sud pour appuyer des initiatives similaires.

59. L'OIT a consacré environ 20 millions de dollars à l'appui de la coopération Sud-Sud sur tout l'exercice biennal précédent, tandis que la CNUCED a dédié 2 % de son budget-programme à la coopération Sud-Sud. Au PNUD et à l'OMS, les activités de coopération Sud-Sud et triangulaire sont appuyées par divers programmes nationaux, régionaux et mondiaux.

60. Le PNUD appuie l'intégration de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans ses budgets de programmes mondiaux, régionaux et de pays. En 2015, 16 % des projets du PNUD ont utilisé la coopération Sud-Sud et triangulaire comme un moyen pour obtenir des résultats. De plus, le PNUD s'est engagé à allouer un montant annuel égal ou supérieur à 3,5 millions de dollars pendant toute la période de mise en œuvre du cadre stratégique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, soit un total de 14 millions de dollars pour la période 2014-2017.

Suivi, évaluation et établissement de rapports

61. Des organismes des Nations Unies sont en train de concevoir des outils de suivi et d'évaluation pour évaluer la contribution qu'apporte leur appui à la coopération Sud-Sud et triangulaire au développement durable. Le PAM, le programme des Volontaires des Nations Unies, le PNUD et de nombreux autres organismes ont incorporé la coopération Sud-Sud dans les rapports périodiques adressés à leurs organes directeurs, en plus de rendre compte de leurs activités aux sessions du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud.

C. Appui du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud aux niveaux régional et interrégional

62. Au cours de la période considérée, des organismes des Nations Unies, notamment les cinq commissions économiques régionales, ont mené toute série d'activités, dont un travail de recherche et d'analyse des politiques, l'organisation de concertations de haut niveau, la coordination des politiques, la mise en place et/ou le renforcement de centres d'excellence et d'autres initiatives de renforcement des capacités, qui visent à mettre en œuvre des plans, des cadres et des stratégies régionaux de développement.

63. De par leur rôle de plaidoyer et fédérateur, certains organismes ont travaillé en étroite collaboration avec les institutions régionales pour promouvoir l'intégration de la coopération Sud-Sud aux cadres régionaux en vue de la mise en œuvre des traités et des plans de développement régionaux. Par exemple, à la vingtième réunion du Forum des Ministres de l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenu en mars 2016 à Carthagène (Colombie), les Ministres de l'environnement de la région ont pris acte de l'intensification des relations Sud-Sud dans la région et ont décidé de renforcer encore la coopération Sud-Sud en tant que moyen efficace de mise en œuvre du Programme 2030.

64. La FAO travaille en étroite collaboration avec des institutions régionales et interrégionales, y compris l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, la CELAC et les pays ACP, pour veiller à ce que les approches Sud-Sud et triangulaires soient intégrées dans les stratégies et cadres régionaux et interrégionaux sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'appui de la FAO a également abouti à la décision prise en mars 2016 par les Ministres de l'agriculture des pays membres de la CELAC de faire une plus large place aux approches Sud-Sud dans la mise en œuvre du Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim 2025.

65. Le PAM fournit des ressources administratives, techniques et humaines à la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), une institution spécialisée de l'Union africaine qui offre des services de gestion des risques aux États africains, notamment l'assurance risque contre les sécheresses, les inondations et les autres catastrophes naturelles à 32 pays de la région. A titre d'exemple, suite à une mauvaise saison agricole dans le Sahel, l'ARC a versé en février 2015 des indemnités s'élevant à plus de 26 millions de dollars au Niger, à la Mauritanie et au Sénégal. Cela a permis aux trois gouvernements de venir rapidement en aide à 1,3 million de personnes et à leur bétail totalisant plus d'un demi-million de têtes. L'UNESCO encourage la coopération régionale Sud-Sud par l'intermédiaire de ses centres d'excellence en vue d'intensifier le renforcement des capacités, le partage des connaissances et la recherche. Grâce à sa Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique, 2014-2021, elle a appuyé les États africains, l'Union africaine et les communautés régionales dans la mise en œuvre des politiques et des programmes visant à promouvoir l'intégration régionale et continentale. Cette stratégie consiste notamment en des programmes visant à renforcer la cohésion intercommunautaire transfrontalière par le biais de l'éducation et de la culture et à promouvoir la gestion pacifique des ressources transfrontalières, le partage des connaissances et la coopération intellectuelle entre États.

66. Le PNUD a mobilisé des acteurs sous-régionaux et régionaux pour mettre en œuvre diverses initiatives de coopération Sud-Sud qui ont contribué aux efforts d'intégration régionale. Ainsi, il appuie le Fonds des Nations Unies pour l'impact social (UNSIF) dans le Sud afin d'utiliser le « modèle de financement mixte » pour développer des partenariats sociaux public-privé destinés à soutenir le développement des entreprises à vocation sociale. En 2015, le Fonds a aidé le premier ASEAN Impact Challenge et à assuré le renforcement des capacités de plus de 20 entreprises à vocation sociale provenant de 10 pays différents. Le PNUD a également signé un mémorandum d'accord avec le Fonds de développement de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) pour appuyer des entreprises à vocation sociale dans huit pays membres de l'ASACR et renforcer le partage des connaissances par le biais de la coopération Sud-Sud. En Afrique, le PNUD a collaboré avec la Communauté économique des États de 'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour mettre au point le Portail de connaissances sur la réduction des risques de catastrophe et la plateforme de partage d'information pour l'Afrique de l'Ouest qui seront gérés par la Division de la réduction des risques de catastrophe de la CEDEAO. Le PNUD a également aidé les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à planifier, mettre en œuvre et coordonner les activités de secours en cas de catastrophe et de prévention de conflits dans la Corne de l'Afrique dans le cadre du Plan d'action pour le renforcement des institutions. En outre, dans la région des États arabes, le PNUD a aidé les capacités de la Ligue des États arabes à mieux s'acquitter des tâches qui leur sont confiées en ce qui concerne l'intégration économique régionale, l'égalité entre les sexes, les changements climatiques et les interventions en cas de crise. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le bureau du PNUD à Quito a organisé et animé un atelier sur la coopération Sud-Sud et le développement local dans le cadre du Forum de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement économique territorial. Il a identifié les besoins communs et les possibilités de coopération en matière de développement local dans divers domaines.

67. Les cinq commissions économiques régionales continuent de servir de réservoirs de produits de recherche sur les problèmes socio-économiques graves auxquels font face leurs États membres. Le Rapport 2016 sur l'indice africain d'intégration régionale, qui est le fruit d'une collaboration entre la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAfD), en est un exemple remarquable. Compte tenu de l'importance primordiale des données et des informations pour les efforts d'intégration régionale, l'indice vise à combler le déficit de connaissances sur l'intégration régionale en mesurant les résultats en matière d'intégration régionale obtenus par les huit communautés économiques régionales (CER) du continent et des pays au sein de chaque communauté, de façon général et par domaine prioritaire. Il fournit également la base de données factuelles pour les initiatives d'intégration effective dans la région.

68. Le Programme spécial des Nations Unies pour les pays de l'Asie centrale (SPECA) constitue le cadre principal pour promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire dans la sous-région, offrant une plate-forme pour la concertation Sud-Sud, l'échange des pratiques exemplaires et le renforcement des capacités en matière de coopération économique et environnementale régionale. Il est géré conjointement par la CEE et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et comprend l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan le Tadjikistan et le Turkménistan. La CEE et la CESAP

soutiennent les efforts des pays participants du SPECA à travers les groupes de travail thématiques suivants : ressources en eau et en énergie, transports et passage des frontières, commerce, statistiques, développement axé sur les connaissances et problématique hommes-femmes et économie. Le Forum économique et le Conseil d'administration du SPECA, à sa dixième Session qui s'est tenue le 10 novembre 2015 à Douchanbé (Tadjikistan), a conclu que le renforcement de la coordination sous-régionale est une condition préalable importante pour la réalisation des objectifs de développement durable.

III. Coordination et cohérence de l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud

69. L'une des mesures particulièrement importantes prises par l'administrateur du PNUD en début 2015 a été la création de l'Équipe spéciale sur la coopération Sud-Sud et triangulaire sous l'égide du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) coprésidé par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et l'OIT. Plus de 22 institutions spécialisées, programmes, fonds et autres organismes des Nations Unies ont déjà désigné des coordonnateurs chargés de les représenter dans l'Équipe spéciale. Une remarquable initiative interinstitutions menée par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, le PNUD et l'Équipe spéciale pendant la période considérée a été la publication du document intitulé « Good Practices in South-South and Triangular Cooperation for Sustainable Development » (Bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire pour un développement durable), ces pratiques étant pertinentes pour la réalisation des objectifs et cibles de développement durable. Ce document présente 61 initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire appuyées et mis en place par les Nations Unies et d'autres organisations. Il servira d'outil de référence efficace aux Coordonnateurs résidents des Nations Unies, aux équipes de pays des Nations Unies et aux autres acteurs du développement en vue de l'intégration de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les plans et actions de développement nationaux pour la mise en œuvre du Programme 2030.

70. Pour faciliter les discussions sur la manière de poursuivre ce travail et se livrer à des initiatives conjointes similaires, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a organisé le 18 mai 2016 une réunion interinstitutions, parallèlement à la dix-neuvième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud. Des représentants de plus de 25 organismes des Nations Unies et autres organisations multilatérales ont examiné comment les bonnes pratiques de coopération Sud-Sud et triangulaire susmentionnées pourraient être reproduites et généralisées avec l'appui du système des Nations Unies en vue de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Les Participants se sont également mis d'accord sur d'autres activités de collaboration, notamment dans l'organisation de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud 2016, qui se tiendra du 30 octobre au 3 novembre à Dubai (Émirats arabes unis) sur le thème « Enhancing innovation towards achieving the 2030 Agenda for Sustainable Development » (Renforcement de l'innovation en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030). Cette exposition sera accueillie par le Gouvernement des Émirats Arabes Unis par le biais de la Zayed International Foundation for the Environment.

71. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a également favorisé d'autres initiatives thématiques interinstitutions concernant les objectifs de développement durable. En avril 2016, il s'est associé au Cabinet du Secrétaire général [ONU] pour le lancement du Southern Climate Partnership Incubator (Pépinière de partenariats Sud sur le climat), une initiative Sud-Sud portant sur des domaines tels que les énergies renouvelables, la résilience face aux changements climatiques et les villes intelligentes. Cette initiative, qui sera mise en œuvre par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le Cabinet du Secrétaire général, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, vise à aider les pays en développement dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En 2015, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud s'est joint au groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation, composé de plus de 23 organismes des Nations Unies et formé en réponse à l'appel des États membres pour un tel mécanisme lors du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du Programme 2030. Au nombre des autres collaborations fructueuses figure notamment la signature de deux mémorandum d'accord, le premier en février 2016 avec le Centre de la nouvelle économie structurelle de l'Université de Beijing pour établir un consortium de recherche mondiale, et le second en mai 2016 avec le Gouvernement chinois pour lancer le Forum des maires dans le cadre de l'initiative mondiale Maritime-Continental Silk Road Cities Alliance à laquelle participent des organismes des Nations Unies tels que le PNUD, l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

72. D'autres initiatives de collaboration porteuses ont été appuyées par les divisions et partenariats régionaux du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud pour assurer le financement de la transposition à plus grande échelle des solutions, compétences et technologies Sud-Sud aux niveaux national et régional. Ainsi, par l'intermédiaire de la Division régionale des États arabes, de l'Europe et de la Communauté des États indépendants, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud s'est associé avec le FIDA en vue de mettre en œuvre une initiative de partenariat sur la coopération Sud-Sud et triangulaire pour favoriser le développement agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire, aux fins de renforcer les capacités nationales en matière de développement agricole.

IV. Renforcement et amélioration de l'impact et de l'efficacité du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

73. Dans mon rapport présenté au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud à sa dix-neuvième session en mai 2016 (SSC/19/2), j'ai mentionné des propositions détaillées sur les moyens concrets de renforcer le rôle et l'impact du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ainsi que des mesures clefs prises pour améliorer la coordination et la cohérence de l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le rapport montre bien comment le Bureau pourrait être restructuré et son programme de travail réorienté de manière à en accroître l'efficacité. Le 21 mars 2016, donnant suite à ces propositions, j'ai nommé le directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud Envoyé spécial pour la coopération

Sud-Sud. Dans ces deux rôles, l'Envoyé/directeur est chargé de diriger l'intégration de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les activités des organismes des Nations Unies, de fournir un appui au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud et de renforcer les efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies et des partenariats externes de coopération Sud-Sud.

74. Les consultations et délibérations avant et pendant le quarantième anniversaire de l'adoption en 1978 du Plan d'Action de Buenos Aires qui sera commémoré en 2018 sont censées générer de nouvelles idées et des moyens pratiques pour renforcer le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération Sud-Sud à l'échelle du système des Nations Unies en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Lorsque l'Assemblée générale aura décidé de l'option de commémoration de l'anniversaire, comme le Comité de haut niveau l'a constaté dans sa décision 19/1, il est prévu que, sous la direction de l'Envoyé pour la coopération Sud-Sud et la direction générale des États membres, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sera en bonne position pour assurer le secrétariat nécessaire et le soutien systématique à l'organisation de la commémoration.

V. Conclusions et recommandations

75. Le présent rapport met en lumière les efforts remarquables déployés par les organismes des Nations Unies pour soutenir l'intégration de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les cadres de développement des Nations Unies ainsi que dans leurs politiques et activités de programme en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je me félicite de ces initiatives et j'encourage l'Équipe spéciale du GNUM sur la coopération Sud-Sud et triangulaire et les équipes de pays des Nations Unies à continuer de documenter et de cartographier les bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, en particulier celles qui se rapportent à la réalisation des objectifs et cibles de développement durable.

76. Par ailleurs, j'invite les États membres, les équipes de pays des Nations Unies et tous les partenaires de développement pertinents à appuyer la transposition ou l'adaptation généralisée des bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire afin d'optimiser les avantages qui doivent découler de l'application des solutions de développement du Sud à la réalisation du développement durable.

77. Compte tenu du nombre croissant de réunions organisées à l'intention des Ministres et autres responsables politiques pour débattre du rôle de la coopération Sud-Sud dans la résolution de problèmes rencontrés dans les principaux domaines d'action tels que l'environnement et les changements climatiques, les systèmes agricoles et alimentaires, la population, l'urbanisation et la santé, les organismes et institutions des Nations Unies devront, d'une manière coordonnée, suivre et appuyer la mise en œuvre effective des plans d'action convenus au cours de ces délibérations.

78. Les nouvelles banques de développement sous-régionales, régionales et nationales du Sud apportent une contribution précieuse à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Cette contribution devrait être mise à profit pour

financer des biens publics régionaux et autres biens qui ont tendance à être négligés par le secteur privé.

79. Je salue les mesures prises notamment par la FAO, le FIDA, l'OIT, le PNUD, le PNUE, le PAM et les autres organismes des Nations Unies qui orientent leur appui vers la coopération Sud-Sud en vue de la création ou du renforcement de centres d'excellence du sud, et je les encourage à aider davantage ces entités à établir entre elles une collaboration plus étroite par le biais du développement ou du renforcement de leurs réseaux de collaboration, de leurs programmes de travail conjoints et de leurs mécanismes de financement.

80. Compte tenu du nombre croissant de plateformes en ligne consacrées au partage des connaissances Sud-Sud, j'encourage le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et l'Équipe spéciale du GNUD sur la coopération Sud-Sud et triangulaire à concevoir un portail qui permettra aux décideurs et praticiens du développement des pays en développement de bénéficier d'un meilleur accès à ces connaissances à travers une plateforme interinstitutions et multiservices en ligne sur la coopération Sud-Sud et triangulaire.

81. Alors que se rapproche le quarantième anniversaire de l'adoption en 1978 du Plan d'Action de Buenos Aires, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud doit assumer efficacement le secrétariat et l'appui organique dont ont besoin les États membres pour commémorer l'événement de manière à renforcer l'application de la coopération Sud-Sud à la réalisation des objectifs du Programme 2030 et autres objectifs de développement adoptés au niveau international.
